

Service communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 16 août 2016

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉS DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Carte des formations de l'enseignement secondaire public et privé à la rentrée 2017

L'évolution de la carte des formations du second degré des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) et des établissements privés, s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle au service du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie adopté par le Congrès le 15 janvier 2016.

Cette stratégie entend conforter l'enseignement technologique et professionnel en adaptant l'offre de formation aux besoins identifiés et en élevant le niveau de qualification de tous les jeunes, apporter des réponses spécifiques aux publics plus fragiles en portant une attention particulière aux jeunes en situation de handicap et en situation de décrochage, et enfin renforcer les dispositifs d'ouverture culturelle et linguistique afin d'intégrer la Nouvelle-Calédonie dans un contexte international.

Les projets d'ouvertures, de modifications ou de fermetures de formations pour la rentrée scolaire 2017 ont fait l'objet de diverses réunions de travail avec le membre du gouvernement chargé de l'enseignement et le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, après examen des projets d'évolution de la carte des formations proposés par les établissements. Ils ont été présentés en juin aux membres du Conseil consultatif de l'enseignement qui ont émis un avis favorable à l'unanimité, moins une abstention.

Pour la rentrée 2017, la carte des formations de l'enseignement secondaire public et privé se traduit notamment par les propositions suivantes :

- ouverture d'un lycée polyvalent au Mont-Dore, avec une capacité de près de 800 élèves répartis sur des formations générales, technologiques et professionnelles offrant de nouvelles filières de certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et baccalauréats professionnels dans les secteurs de l'environnement et du numérique ;
- ouverture de séries technologiques industrielles et scientifiques en province Nord (lycée polyvalent de Pouembout) avec, pour la première fois en Nouvelle-Calédonie, la mise en place de la série « Sciences et techniques de laboratoire » (STL) ;
- implantation au lycée polyvalent Williama-Haudra de Lifou d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) professionnelle « Troubles des fonctions cognitives » (TFC), et au collège Francis-Carco de Koutio d'une ULIS éducative « Troubles des fonctions motrices » (TFM) ;

- augmentation de la capacité d'accueil dans l'ensemble des formations professionnelles, avec plus de 100 places supplémentaires en baccalauréats, et plus de 50 places supplémentaires dans les CAP.

Pour les classes d'enseignement supérieur du second degré public et privé de la Nouvelle-Calédonie, la rentrée 2017 est marquée par une forte augmentation des capacités d'accueil des classes de brevet de technicien supérieur (BTS) : plus de 150 places supplémentaires qui permettront de répondre aux besoins exprimés par les milieux économiques.

Cette évolution s'accompagne d'une diversification des spécialités de BTS, avec l'ouverture en 2017 de nouvelles filières : un BTS « Étude et réalisation d'agencement » au lycée professionnel Petro-Attiti, un BTS « Systèmes numériques » et un BTS « Métiers des services à l'environnement » au nouveau lycée polyvalent du Mont-Dore.

Dotations aux établissements

Par arrêté, le gouvernement a également décidé d'attribuer une dotation obligatoire d'un montant de 36,4 millions de francs à l'ASEE (Alliance scolaire de l'Église évangélique en Nouvelle-Calédonie), destinée au Lycée d'enseignement professionnel agricole Do Neva. Elle contribuera au fonctionnement général de l'établissement, ainsi qu'au paiement des salaires d'agents administratifs et techniques.

Le gouvernement a par ailleurs attribué une dotation obligatoire de 14 millions de francs pour le recrutement d'assistants d'éducation au lycée agricole et général de Nouvelle-Calédonie. Elle permettra à l'établissement de compléter l'effectif rémunéré sur le budget de l'État, effectif qui s'avère insuffisant en raison principalement du nombre important et croissant d'élèves pensionnaires.

* *
*